

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de  
France

IDF-2019-07-30-003

Décision portant délégation de signature en matière  
d'achats et de marchés publics

## DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n°2016-360 (marchés publics) ainsi que l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concessions et son décret d'application n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

### Article 1

De donner délégation de signature à Jean-Claude SCOUPE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures ainsi que de travaux d'un montant inférieur à 300.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

### Article 2

De donner délégation de signature à Clodyne SAMUEL DE LACROIX, directeur des achats, à effet de signer tous les accords-cadres et les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur exécution pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Yann BARANGER, directeur adjoint, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

### Article 3

De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT et tous les accords-cadres et les marchés de travaux et de prestations de services associées d'un montant inférieur à 130.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Pierre-Lionel BRÉVINION, directeur adjoint, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

### Article 4

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, directeur des affaires juridiques à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de prestations juridiques d'un montant inférieur à 130.000 € HT pour l'ensemble des chambres de commerce et

d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Claude COILLARD-CHABIR, directrice adjointe, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

#### Article 5

De donner délégation de signature à Jean-François MALLET, directeur du pilotage des systèmes d'information à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de fournitures informatiques y compris ceux conclus sur le fondement d'un accord cadre (marchés subséquents) d'un montant inférieur à 130.000 € HT pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Marie-Céline DORS, responsable du département pilotage et support de la filière, reçoivent délégation de signature dans les mêmes conditions et dans la limite de leurs attributions.

#### Article 6

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT,
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, d'ingénierie de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'études de cas et de matériels à usage sportif et récréatif d'un montant inférieur à 90.000 € HT,
- marchés d'un montant inférieur à 90.000 € HT conclus sur le fondement d'un accord-cadre (marchés subséquents).

| nom  | fonction  | en cas d'absence ou d'empêchement    |   |
|--|---|--------------------------------------|---|
|  |   | nom                                  | fonction  |
| <b>chambres de commerce et d'industrie départementales</b> |   |                                      |   |
| Rémy ARTHUS  | directeur général délégué départemental de la CCI Paris               | Olivier BEAUNAY                      | directeur adjoint   |
| Christian BOYER  | directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines | Cynthia LESTABLE                     | directrice adjointe   |
| William PROST  | directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine      | Pascal DEGEUSE                       | responsable administratif, financier et logistique          |
| Daniel RAMAGE  | directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis   | Anne GALITZINE                       | directeur adjoint   |
| Géraldine FROBERT  | directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne        | Paul BRULEY                          | directeur adjoint   |
| Bernard CAYOL  | directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise          | Régine CASTAGNET<br>Valérie MARSALUT | directeur adjoint<br>attachée de direction                  |
| <b>directions générales et directions rattachées</b>       |   |                                      |   |
| Brigitte POIRÉ-MARAUX                                      | directeur de l'inspection générale                                    |                                      |   |
| Valérie SPOHN-VILLEROY                                     | directrice de la communication  | Pascale CORNIL                       | directrice adjointe en charge du pôle communication externe |

| nom   | fonction  | en cas d'absence ou d'empêchement          |   |
|---|---|--|---|
|   |   | nom  | fonction  |
| France MOROT-VIDELAINE  | directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études                                      | Philippe DO NGOC jusqu'au 23/07/19         | directeur délégué en charge de l'administration générale et du droit consulaire   |
| Gilles DABEZIES   | directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international jusqu'au 31/08/19 | Claudine DAGNET<br><br>Hélène ZWANG        | directrice, adjointe au DGA en charge des services aux entreprises et développement international<br><br>responsable du service affaires générales et institutionnelles |
|   | directeur général adjoint en charge du développement international à compter du 01/09/19                          |  |   |
| Bruno BOTELLA   | directeur des services généraux   | Christophe PERRET                          | responsable de pôle   |
| Jean-Luc NEYRAUT  | directeur général adjoint en charge des ressources humaines   | Jean-François ROMANET-PERROUX              | directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines   |
| Valérie HENRIOT   | directeur général adjoint en charge des finances  | Mathieu BOULANGER                          | directeur adjoint   |
| Yves PORTELLI   | directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation                         | Laurent TRILLES<br>Tristan GILLOUARD       | directeur de l'enseignement<br>directeur de l'apprentissage   |
| Antoine DÈVE jusqu'au 31/08/19<br>Dominique RABILLER à compter du 1 <sup>er</sup> septembre | directeur par intérim des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage                                 | Anne BARRIÈRE-L'ÉTENDARD                   | responsable du département supports   |
| Marianne CONDÉ-SALAZAR  | directeur des relations internationales de la DGA ERF   | Anais RAVET                                | directrice adjointe   |
| Christian CHENEL  | directeur des admissions et concours  |  |   |
| écoles  |   |  |   |
| Jean MAIRESSE   | directeur général de ESIEE  | Pascal JACQUIN                             | secrétaire général  |
| Laurent TRILLES   | directeur de NOVANCIA   | Olivier MARLAND                            | directeur en charge de la coordination des fonctions support  |
| Nathalie BERRIAT  | directeur des Gobelins  | Murielle CHEVALIER                         | responsable département, finances, contrôle, logistique informatique achats   |
|   |   | Mathieu ROSTAING                           | secrétaire général  |
| Bruno GARDET jusqu'au 31/08/19<br>Cécile ÉCALLE à compter du 01/09/19                       | directeur du CFI<br>directrice du CFI   |  |   |
| Bruno BOTELLA   | directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage                          | Thierry SERANE                             | secrétaire général du pôle Champerret   |
| Bruno de MONTE  | directeur de FERRANDI   | Grégoire AUZENAT<br><br>Alexandra LEPLATRE | directeur adjoint chargé de l'administration générale<br><br>responsable finances, achats et approvisionnements   |
| Denis POULAIN   | directeur du CFA des sciences   |  |   |
| Cécile ÉCALLE jusqu'au 31/08/19   | directeur du Groupe ISIPCA  | Pierre ERNESTY                             | secrétaire général  |
| Richard SKRZYPCZAK  | directeur de l'ITESCIA  | Sylvie LELONG-RAMBUR                       | secrétaire général  |
| Véronique DAUBENFELD  | directeur de SUP de V   | Laurent PERNA                              | secrétaire général  |
| Frédéric MANCINI  | directeur de GESCIA   | Régis BOULAY                               | secrétaire général  |

| nom            | fonction                   | en cas d'absence ou d'empêchement    |  |
|----------------|----------------------------|--------------------------------------|--|
|                |                            | nom                                  | fonction   |
| Éric DENOUX    | directeur de l'ESSYM       | Lionel LE DEZ                        | secrétaire général   |
| Laurent PLAS   | directeur de l'E.A.        | Stéphane LEMAIRE<br>Sabrina FAINELLI | secrétaire général<br>adjointe au secrétaire général<br>en charge des finances |
| Bruno CAVEDONI | directeur de l'IFA CHAUVIN | Caroline ROCANIÈRE                   | responsable administratif et<br>financier                                      |

Les présentes délégations de signature prennent effet à compter de leur publication et s'exercent pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elles annulent et remplacent celles antérieurement données en pareille matière.

Fait à Paris, le 30 juillet 2019

*signé*

Didier KLING